

Mon numéro : 2 94 01 98 511 014 18
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 TOUMBOU Anzilati

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 27/08/2024 au 26/08/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 161 1601	89		
CPAM DE LA CHARENTE CS 80000 16910 ANGOULEME CEDEX 9		2 94 01 98 511 014 18	

N°	Organisme complémentaire
1	CPAM DE CHARENTE 16000 ANGOULEME

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
TOUMBOU Anzilati a déclaré un médecin traitant CSS sans participation financière du 01/02/2024 au 31/01/2025	2 94 01 98 511 014 18	25/01/1994 1	1	01/02/2024	31/01/2025
MADI Sianna CSS sans participation financière du 01/02/2024 au 31/01/2025	2 15 02 13 205 161 04	23/02/2015 1	1	01/02/2024	31/01/2025
TOUMBOU Willna CSS sans participation financière du 01/02/2024 au 31/01/2025	2 17 07 13 205 128 19	15/07/2017 1	1	01/02/2024	31/01/2025

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont

Mon numéro : 2 94 01 98 511 014 18
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :
 TOUMBOU Anzilati

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie et à la Complémentaire santé solidaire (suite)

Valable du 27/08/2024 au 26/08/2025 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 161 1601	89		
CPAM DE LA CHARENTE CS 80000 16910 ANGOULEME CEDEX 9		2 94 01 98 511 014 18	

N°	Organisme complémentaire
1	CPAM DE CHARENTE 16000 ANGOULEME

Bénéficiaire(s) <i>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage</i>	N° de sécurité sociale <i>(pour information)</i>	Né(e) le/rang	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
TOUMBOU Leyna CSS sans participation financière du 01/02/2024 au 31/01/2025	2 23 05 16 341 271 45	11/05/2023 1	1	01/02/2024	31/01/2025

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont